



Référence : C.2 – C.2.2 –12 – AMP CT2

Développement de l'extension des consignes de tri à l'ensemble de la population du territoire du Pays d'Aix

Appliquer à l'ensemble du Territoire (36 communes – 400 000 habitants) la prestation de tri comprenant le tri au niveau de la collecte sélective de l'ensemble des emballages plastiques (ECT – Extension des Consignes de Tri)

ACTEUR ET TERRITOIRE

METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE CT2

Hôtel Boades
CS 40 868
13626 Aix en Provence Cedex1



Mme Virginie CONINX
Chargée de mission
04 42 90 66 07 / 06.78.00.88.88
virginie.coninx@ampmetropole.fr

CONTEXTE

Le Pays d'Aix a prévu de s'aligner sur les objectifs de la loi de Transition énergétique et d'appliquer l'extension des consignes de tri à toute la population de son territoire. Cette extension doit avoir des conséquences en termes d'accroissement des tonnages triés et valorisés sur le territoire du pays d'Aix estimé à environ 10 %. Cette augmentation touchant bien entendu la prestation de tri mais également les services de collecte et de pré-collecte notamment sur les volumes. Elle devra être accompagnée d'une campagne de communication pertinente et étalée sur plusieurs mois pour inciter davantage au tri.

Le Pays d'Aix a lancé une expérimentation sur l'extension des consignes de tri en 2013, sur un périmètre de 4 communes et 20 000 habitants. Le retour d'expérience a montré une augmentation de 10 à 15 % des tonnages collectés et donc triés, pour l'ensemble des matériaux.

Le montant de 1 000 K€ correspond au surcoût engendré par cette évolution de service à l'habitant en vue d'une augmentation des taux de recyclage, sur trois ans. Il se décompose en 50 K€ de frais de lancement d'opération et de communication, 50K€ d'ajustement de la dotation en bacs et 900 K€ de surcoût de tri lié à l'augmentation des tonnages collectés.

Les achats relatifs à la dotation complémentaire en bacs (jaunes) et à la campagne de communication doivent avoir lieu en 2021. La prise en charge du surcoût lié à la prestation de tri des ECT aura également lieu en 2021 (et éventuellement début 2022).

La perspective d'augmentation du taux de recyclage sur la collecte sélective est donc de 10% sur la part des emballages ménagers recyclables et papiers.

Dans l'objectif de simplifier au maximum le geste de tri pour l'habitant et afin d'augmenter au maximum les tonnages captés, la campagne d'information et les ajustements du service pour intégrer les Extensions de consignes de tri ont été doublés d'une action de simplification et d'information de la consigne de tri Biflux à la Colonne d'Apport Volontaire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Augmenter le taux de valorisation du Territoire par une augmentation des tonnages de déchets recyclables collectés.

Objectifs quantitatifs

Une augmentation d'environ 10% des tonnages par an sur la collecte sélective collectée en Porte à Porte (bacs jaunes)

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Voici les premiers résultats sur les tonnages de la collecte en PAP :

- Augmentation de + 10 % des tonnages en fin d'année 2021 par rapport à fin 2020 pour tous les flux,
- Le % d'augmentation est le même en comparant les 6 premiers mois de 2021 (avant ECT) et les 6 derniers mois (en ECT) : impact fort probable de la campagne de communication
- Nouveaux plastiques triés et valorisés : films plastiques et flux développement,
- Amélioration du taux de refus en fin d'année 2021

MISE EN ŒUVRE

Cette action (Extension des Consignes de Tri) a été concomitante avec celle relative au développement de colonnes aériennes en biflux au niveau des Plateformes d'Apports Volontaires. Toutes les 2 sont incluses dans le programme de « Simplification du geste de tri ».

Description de l'action



Concernant la mise en œuvre administrative (marché et Appel à Projet CITEO) et la mise aux normes du Centre de Tri :

- Aucun problème lors de l'attribution du marché de tri
- Dossier Territoire du Pays d'Aix validé par Citeo dans le cadre de l'AAP ECT phase 4
- Dossier Suez validé par Citeo pour l'éligibilité du centre de tri du Jas de Rhodes à trier en ECT.
- Travaux réalisés sur le centre de tri du Jas conformément aux prévisions et ayant permis le démarrage du tri en ECT au 1er juillet 2021.

Concernant la communication :

- 240 000 courriers d'information et nouveaux guides du tri distribués aux habitants.
- 50 animations organisées sur plusieurs communes, soit 1600 administrés rencontrés,
- Journée événementielle organisée le 29 juin 2021 au centre de tri du jas de Rhodes
- Phase de communication de mai à la fin de l'année avec presse locale, habillages d'arrêts de bus et de BOM / FMA, affichages panneaux publicitaires, site Internet, message radio et distribution d'objets promotionnels (étui à pain et boîte de pizza).

Planning

2021 -2023 : démarrage en Juillet 2021. Activation du prix du tri des ECT pour la totalité des tonnages du Territoire. Dès le printemps, lancement des commandes relatives à l'achat des bacs et à la campagne de communication.

Année principale de réalisation

2021

Moyens humains

Marché en Prestations de service (Tri et Communication) ou achats d'équipements (bacs et communication). Coordination du déploiement réalisé par les Services métropolitain « étude et prospectives » et collecte : environ 10 personnes.

Moyens financiers

Total : 1 000 000 € répartis en 900 000 €TTC pour la prestation de tri + 50 000 €HT pour l'achat de bacs + 50 000 €TTC pour la campagne de communication

Moyens techniques

Concernant le matériel :

- Plus de 30 000 bacs collectifs mis en place avec ajout ou remplacement en volume des bacs existants (660 l remplacés par de 770 l), soit + 14.75 % de volume
- Plus de 1 200 bacs individuels mis en place (remplacement du 120 l par du 240 l)
- Environ 7 000 autocollants apposés sur des bacs collectifs,
- 113 colonnes enterrées et semi enterrées mises à niveau en remplacement du capot bleu en capot jaune
- 162 colonnes aériennes mises en place en remplacement des plastrons bleus par des plastrons jaunes
- 205 colonnes Temaco remplacées par des colonnes décorables Astech
- Environ 1 200 autocollants apposés sur les colonnes biflux pour la mise à niveau de la signalétique.

Partenaires mobilisés

CITEO

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- AAP Citeo et mise aux normes du Centre de Tri
- Action concomitante au développement de colonnes aériennes en biflux au niveau des Apports Volontaires. Toutes les 2 incluses dans le programme de « Simplification du geste de tri ».
- Partage et implication des communes
- Mobilisation des acteurs internes (exploitation, pré collecte, communication, ...)
- Mobilisation des acteurs externes (prestataires de services, centre de tri, éco organisme, relais d'information, ...)
- Travail de détail sur les actions à mener pour aider à leur planification et anticipation.
- Intégration du projet dans les différents Budgets
- Campagne de communication déployée sur multiples supports.

Longue période de préparation et d'anticipation. Il a été planifié une mise en place progressive des équipements (bacs individuels et collectifs) indispensable compte tenu notamment du nombre important de points de collecte à traiter.

Difficultés rencontrées

D'un point de vue strictement financier et opérationnel, il est à noter que la forte augmentation des coûts pour le tri des ECT peut être un frein au déploiement :

Augmentation de 100 € par tonne constatée :

Coût 2019 : Tri moyen (PAP/PAV) sans ECT : 179.93 €TTC/T

Coût 2021 (nouveau marché) : Tri avec ECT : 288.81 €TTC/T

Recommandations

Tenir compte des facteurs de réussite et des difficultés rencontrées décrites ci-dessus.